

David et le ministre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 32

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214084>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 10 août 1918. — Les armoiries de Suchy. — En feuilletant une grammaire (V. F.). — Nos vieilles chansons : Chanson de Claudine. 1797. — Lou cro et lou Pèsset (Adrien Nicole). — Plaisir des yeux et du cœur (Poldier). — A propos de parler vaudois. — Feuilletton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.



LES ARMOIRIES DE SUCHY

En plein XX^{me} siècle, à une époque où les préoccupations héraldiques n'intéressent plus que les spécialistes et où la plupart des gens cherchent à gagner, plutôt qu'un blason, ce qui jadis servait parfois à le redorer, une commune qui remonte le cours du temps, qui renoue avec le passé, consent à faire un peu d'histoire à côté de son travail quotidien, et qui ajoute aux quelques dates marquant dans son existence, une nouvelle date, toute moderne, où elle se donne, pour combler une lacune, des armoiries : voilà ce qu'il convient de signaler pour l'édification des autres communes vaudoises.

C'est de Suchy qu'il s'agit, le joli village qui domine la plaine de l'Orbe entre Chavornay et Epédes.

Comme la plupart de nos localités, Suchy a une histoire. Mais si son existence remonte aux temps où le pays était parcouru par les légions romaines, ce n'est qu'au IX^{me} siècle que son nom apparaît dans l'histoire. Dès lors, elle subit la destinée de tant d'autres communes, passant d'un maître à l'autre, relevant tour à tour de l'évêque de Lausanne, au IX^{me} siècle, de la seigneurie de Bavois, au XII^{me} siècle, de l'évêque de Lausanne, au XIII^{me} siècle, puis, passant sous la suzeraineté des comtes de Savoie au XIV^{me} siècle, des Sires de Grandson-Belmont peu après. Dès la seconde moitié du XIV^{me} siècle, Suchy fait partie de la seigneurie de Belmont et en suit les destinées jusqu'au jour où, ayant passé aux mains de divers autres maîtres, elle dépend directement de LL. EE. de Berne, de 1564 à 1798.

« Suchy, comme le dit fort bien M. Marc Henrioud dans la brochure¹ qu'il a consacrée à cette localité, n'a pas joué un grand rôle dans l'histoire de la Patrie de Vaud. Cet endroit et ses gens méritaient néanmoins d'attirer notre attention. De bonne heure, ces hommes travaillaient à l'amélioration de leur condition commune. Au XIV^{me} siècle déjà, nous les voyons

¹ Marc Henrioud. — La Communauté et les gens de Suchy jusqu'au XVIII^{me} siècle. — Lucien Vincent, Lausanne.

s'affranchir, au prix de grands sacrifices, de lourdes charges qui continuèrent pendant longtemps à peser sur d'autres habitants du pays. A l'occasion, ils ne craignent pas de refuser le paiement de redevances qu'ils estiment injustes. En même temps, ils doivent veiller sur le sol acquis et le défendent avec ténacité contre les empiètements sans cesse répétés des communautés avoisinantes. »

Or Suchy, fier, à juste titre, de son passé, n'avait point d'armoiries. Si la première chorale venue a le droit de choisir un emblème et de s'accorder un drapeau, il faut reconnaître à plus forte raison qu'une vieille commune peut prétendre à un blason ; et il faut louer la municipalité de Suchy de son initiative.

C'est à M. Chapallaz, peintre-décorateur, à Lausanne, qu'elle confia ses desirs. Mais on n'élabore pas ainsi, d'un seul jet, ce qui doit symboliser le plus complètement possible le passé de toute une communauté ; il faut faire une étude historique complète de la localité et il faut aussi les connaissances héraldiques nécessaires.

M. A. Chapallaz a fait ce travail avec le soin le plus consciencieux et le plus méticuleux ; il s'est entouré de tous les renseignements désirables, s'est inspiré des conseils de MM. André Kohler, professeur à Lausanne et Dubois, bibliothécaire à Fribourg, si renseignés en questions héraldiques, et il a composé, dessiné et peint un blason du meilleur goût et d'une composition parfaite.

Sur un chêne servant de cartouche le blason se détache : « parti d'argent et d'azur à deux clefs en sautoir de l'un à l'autre » et une note complémentaire ajoute :

« L'argent et l'azur commémorent les armes des Sires de Grandson-Belmont dont la terre de Suchy reçut diverses franchises au moyen-âge. « Les clefs rappellent que la chapelle de Suchy était jadis consacrée à Saint-Pierre. »

Tel qu'il est, dessiné et peint par M. Chapallaz, qui a montré un sens très heureux de décoration héraldique, ce blason¹ prendra place dans la salle communale de Suchy, où il sera, pour les générations futures, le rappel d'un passé dont la commune peut se montrer fière.

D.

David et le ministre. — David des Joux-Brûlées ne se fâche pas quand on l'appelle « sac à vin. »

— Que voulez-vous, dit-il, je suis né l'an de la grande sécheresse, en un endroit qui porte bien son nom de « Brûlées. »

Un jour, le ministre le vit poindre de la pinte communale, au commencement de la matinée.

— Mais, mon brave David, ne put-il s'empêcher de lui dire, vous allez vous ruiner la santé : sortir du café à huit heures du matin déjà !

Et lui, l'œil malicieux :

— Vous ne voudriez pourtant pas, monsieur le pasteur, que j'y passe toute la journée !

¹ Nous en donnons plus haut une reproduction exécutée chez M. Nicole, clicheur à Lausanne.

EN FEUILLETANT UNE GRAMMAIRE

Dos en mince percale noire¹ et plats de carton gris-bleu, c'est un livre qui sent l'école de tout loin. Pas l'instinct besoin de lire le titre pour être fixé. Le titre dit : *Cours de langue française, grammaire, vocabulaire, composition*¹. C'a quelque chose de plus austère encore que la couverture. A moins d'y être contraint, on ne feuillette pas les ouvrages de ce genre. Les grammairiens le savent bien ; mais, chose curieuse, cela ne les retient pas de faire des grammaires.

Celle-ci dormait sur ma table, sous une pile d'autres livres. Un de ces dérangements qu'on entreprend sous le prétexte de faire de l'ordre, la mit soudain au jour, toute neuve et pourtant l'air déjà vieillot. Machinalement j'ouvris ses pages vierges. O surprise ! en un clair croquis me sourit l'embouchure de la Venoge dans le Léman. Puis apparurent des fermes vaudoises, genevoises, des chalets du Valais, des châteaux ou des coins de rues esquissés dans toute la Suisse romande, des tableaux historiques, des scènes de genre, des animaux, etc. Une grammaire avec des vignettes ! Que diriez-vous, Boniface, Poitevin, Napoléon Landais, Noël et Chapsal, Grégoire Girard, Ayer, maîtres sévères qui n'avez jamais orné vos ouvrages d'autres figures que des figures de rhétorique ? Mais, depuis vous, les temps ont marché, et les méthodes aussi. J'avoue que si, écolier, j'avais eu pareil guide entre les mains, j'eusse mordu sans répugnance à l'art de dire et d'écrire. Car il est égayé non seulement par de jolies vues, mais encore par une multitude de descriptions et de narrations qui parlent au cœur et à l'esprit. Voici quelques-uns de ces morceaux :

Dans la campagne fribourgeoise.

Voici venir les faneuses avec leurs frais costumes et leur humeur rieuse. Elles apportent le déjeuner. On se rassemble en groupes sur l'herbe tendre, et chacun satisfait son appétit. Puis, le repas terminé, les hommes allument la pipe et reprennent leurs faux ; les femmes s'arment d'une fourche légère et commencent à étaler sur le champ l'andain amoncelé par le faucheur. On rivalise d'ardeur et de mots piquants ou joyeux. Mais c'est bien autre chose, le soir, lorsqu'il s'agit de charger sur les grands chars le foin soigneusement travaillé pendant la journée et réuni en longues traînées par les faneuses. Le maître s'empare de la grande fourche à charger ; la plus adroite des femmes monte sur le char, car c'est tout un art que de disposer régulièrement et solidement ce lourd édifice de fourrage ; une autre s'occupe à ramener avec le râteau ce que les grandes dents de la fourche ont laissé échapper, tandis qu'un gamin alerte, une branche de coudrier à la main, retient le cheval et fait de vains efforts pour le défendre des mouches.

P. SCIOBÉRET.

¹ C'est l'ouvrage cité dans le *Conteur* du 3 août : *Cours de langue française. Grammaire, vocabulaire, composition*, par Henri Sensine (avec la collaboration de L. Jayet, U. Briod, Ch. Vignier). — Lausanne, Librairie Payot et Cie, 1918. — 1 volume de 302 pages, 2 fr. 25.